



FICHE INTERNAT ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Accueil le lundi
(INT 5) °

Accueil le dimanche
(INT 6)°

Face à l'augmentation croissante des demandes d'hébergement le dimanche soir, nous sommes contraints d'examiner au plus près chaque demande.

Si nous sommes amenés à faire des choix, nous étudierons les dossiers selon les critères suivants :

- Eloignement géographique ;
- Moyens de transport ;
- Fratrie ;
- Section sportive ;
- Bourses/critères sociaux ou familiaux ;
- Autres contraintes personnelles.

Pour ce faire, nous vous demandons de bien vouloir compléter le coupon-réponse ci-dessous. Toute demande incomplète ne pourra être examinée.

Je vous rappelle les conditions d'accueil du dimanche soir :

- les élèves sont répartis par chambres sur un même niveau et ce, pour la semaine et l'année ;
- l'accueil se fait entre 20h00 et 21h30 ;
- en aucun cas, un élève entré dans l'établissement ne pourra ressortir ;
- le repas doit être pris avant l'arrivée au lycée ;
- tout élève qui ne respectera pas les règles pourra se voir interdire l'arrivée ce soir-là ;
- en cas d'absence prévue, les familles devront prévenir au plus tard le vendredi, ou à défaut téléphoner le dimanche à partir de 19h30.

Le tarif d'hébergement prendra en compte cette nuitée supplémentaire.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

L. GNIMASSOU

DEMANDE D'ACCUEIL A L'INTERNAT

NOM, Prénom de l'élève : Sexe : F G Classe :

Responsable légal :

Tél. :

Adresse :

Motifs de la demande :

Eloignement géographique : kilomètres (entre le domicile et le lycée)

Moyens de transport :

Fratrie :

Section sportive

Bourses/critères sociaux ou familiaux

Autres contraintes personnelles :

Dans l'hypothèse d'une évacuation de l'internat (grève par exemple), il est impératif de pouvoir communiquer au lycée, les coordonnées d'un correspondant résidant à Angoulême ou dans une des communes du Grand Angoulême :

Nom – Prénom :

Adresse :

Tel :

A, le.....

Si ma demande est retenue, je m'engage à respecter les règles d'accueil dont j'ai pris connaissance.

Signature de l'élève

Signature du responsable légal



INTERNAT
TROUSSEAU DES INTERNES
LISTE INDICATIVE

Les élèves devront se munir des articles désignés ci-après :

- 1 Drap housse
- 1 drap (90 cm) ou couette + housse de couette obligatoire (pas de duvet)
- 1 taie de traversin
- 1 nécessaire de toilette
- 2 cadenas
- 1 réveil (autre que le téléphone)



INTERNAT
TROUSSEAU DES INTERNES
LISTE INDICATIVE

Les élèves devront se munir des articles désignés ci-après :

- 1 Drap housse
- 1 drap (90 cm) ou couette + housse de couette obligatoire (pas de duvet)
- 1 taie de traversin
- 1 nécessaire de toilette
- 2 cadenas
- 1 réveil (autre que le téléphone)